

## BRIGNAIS INSOUMISE



**Lors du Conseil municipal du 15 avril, et conformément à notre mandat de rupture, nous avons présenté ce voeu à la discussion afin d'en finir avec la privatisation de l'eau sur notre localité.**

Considérant le fort mouvement en faveur de la gestion publique de l'eau dans notre pays depuis quinze ans, considérant que sur 31000 services d'eau et d'assainissement les délégations au privé n'ont cours que pour 7000 services, considérant que la gestion publique dessert plus de 27 millions d'habitants ;

Considérant le manque de transparence de la gestion de l'eau et de l'assainissement des eaux usées par les entreprises privées alors que l'eau est indispensable à la vie ;

Considérant que la délégation de service Public « eau » n'apporte pas de réponse concrète en terme de droit à l'eau pour

toutes et tous ;

Considérant les nombreuses mobilisations citoyennes en faveur de la gestion publique, écologique et citoyenne de l'eau, de l'assainissement, pour notamment éviter les profits et les conventions marchandes, qui ont mené à de nombreux passages en régie publique ;

Considérant que des élus de toutes sensibilités ont fait un choix de gestion publique ;

Considérant que ce bien vital relève plus que jamais d'une gestion responsable et désintéressée aux regards des enjeux humains de chaque bassin de vie, notamment pour réduire les inégalités d'accès entre usagers, dans le cadre d'une gestion écologique du cycle de l'eau qui conditionne la vie, la protection de la biosphère indispensable pour les générations futures ;

Le Conseil municipal de Brignais, réuni le 15 avril 2026 :

- déclare que l'eau est un bien commun et demande la mise en place d'un droit à l'eau sur son bassin de vie par la modification du règlement du service de l'eau auquel tous les habitants de la planète ont droit d'accéder et qui ne peut faire l'objet d'une appropriation privée. Ce droit est instauré par la gratuité des compteurs et des premiers m<sup>3</sup> vitaux au domicile principal ;
- s'engage à la création de points d'eau potable, de bains-douches et de toilettes publiques gratuits ;
- se positionne pour que soit préparée la fin de la délégation de service public de l'eau potable et de l'assainissement ;
- appelle à un mode de gestion en régie publique, écologique et citoyenne de l'eau du bassin de vie de Brignais.